SOS, cherche médecin désespérément…

écrit par ARGO | 8 janvier 2023

MÊME AVEC UNE CARTE VITALE ET UNE BONNE MUTUELLE ON PEUT CREVER EN FRANCE!

Il y a quelques années de cela, nous avons perdu notre médecin de famille, emporté par un cancer généralisé à l'âge de cinquante ans. Il nous a fallu, mon épouse et moi, nous mettre en quête d'un nouveau praticien. Un parcours du combattant! Que des refus partout! J'ai téléphoné à madame Sécu qui m'a indiqué quelques médecins dont le cabinet était situé à un minimum de vingt-cinq kilomètres de mon domicile. Nous étions désespérés. Finalement, nous en avons déniché un à huit kilomètres de chez nous. C'était déjà mieux.

Je me suis longuement interrogé sur le refus de ces médecins d'accepter de nouveaux patients. Lors d'une émission de C dans l'air, sur la cinquième chaîne, qui traitait de ce type de problèmes, j'ai posé la question de savoir si ces médecins avaient juridiquement le droit de refuser de nouveaux patients. Il m'a été répondu que c'était une profession libérale, et que oui, ils avaient juridiquement le droit de refuser. Les bras m'en sont tombés. Pour moi, un vrai médecin, c'est celui qui s'est engagé à soigner des malades, sans distinction de quoi que ce soit.

La médecine de ville s'est considérablement dégradée depuis que la Sécu a instauré le statut de médecin référent, ou médecin traitant. Auparavant, nous pouvions consulter n'importe quel praticien. Mais, depuis, les médecins généralistes refusent dans leur grande majorité tous les patients qui ne sont pas référencés dans leurs fichiers. Il est vrai qu'il y a sûrement eu des abus : les hypocondriaques, les patients mécontents de leurs traitements, etc. Seulement, les bonnes intentions de départ ont dégradé l'accès aux soins pour bon nombre de Français. Votre médecin décède, part en retraite, et c'est la catastrophe.

J'ai voulu savoir si depuis nos déboires la mentalité avait évolué. Je suis allé sur DOCTOLIB et autres plateformes de ce type. Là, c'est clair, le médecin ne prend que les patients connus du cabinet. J'ai démarché plusieurs praticiens par téléphone. On tombe le plus souvent sur des plateformes téléphoniques. La réponse est toujours la même : « *Le médecin ne prend plus de nouveaux patients.»* J'ai rétorqué à ces cerbères, peu aimables en vérité, que des patients pouvaient décéder, déménager, et donc des places se libérer. Même réponse.

J'avoue à ma grande honte que je me suis fait passer pour un malade atteint de cardiopathie ayant besoin d'un renouvellement de médicaments. Cela n'a pas eu l'air de les émouvoir. Le dernier que j'ai contacté a été le pire. Je lui ai fait remarquer que je pouvais être victime d'un infarctus en l'absence de traitement. « *Appelez le SAMU si cela se produit»*, m'a-t-il répondu. Il m'a clairement fait comprendre qu'il ne voulait pas de ma clientèle, et qu'il se foutait carrément des conséquences pour ma personne. Je pense qu'il a dû faire ses humanités en Corée du Nord. Ah oui le seul que j'aurais pu consulter était un médecin du sport. J'aurais peut-être dû lui dire qu'à soixante douze ans j'envisageais de pratiquer l'athlétisme de haut niveau. Mais ça n'aurait pas été crédible.

Désormais, je vais m'inquiéter de la santé de mon médecin traitant; lui conseiller de consulter quand il montrera des signes de fatigue, d'arrêter la cigarette, ou de prendre des vitamines. Sa santé m'est trop précieuse.

En conclusion, même avec une carte vitale à jour et une bonne mutuelle, on peut crever en France, pays des droits de

l’homme…